

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance extraordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue au centre administratif, dans la salle de conférence de la Direction, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par téléconférence le mercredi 20 mars 2019, à 9 h 00.

**Sont présents dans la salle de conférence de la Direction** : Paolo Galati, président; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

**Présents par téléconférence** : Vicky Kaliozakis, vice-présidente; Anick Brunet, James Di Sano, Peter MacLaurin, Emilio Migliozi et Melissa Wall, commissaires; Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaire-parent;

**Absents** : Bob Pellerin, vice-président substitut; Guy Gagnon et Anne McMullon, commissaires; et Anthony Beliotis, commissaire-parent.

**Aussi présents dans la salle de conférence de la Direction** : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Stephanie Krenn, directrice des Affaires corporatives et secrétaire générale par intérim; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Jérôme Dionne, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Richard Greschner, directeur du Service des ressources humaines; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Le président déclare la séance ouverte.

**HEURE : 9 h 01**

## **0.0 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

## **1.0 Ouverture de la séance**

Le président remercie toutes les personnes présentes.

Le commissaire Peter MacLaurin intègre la séance.

**HEURE : 9 h 02**

## **2.0 Rapport annuel 2017-2018**

### **2.1 Annulation de la résolution**

Rapport annuel  
2017-2018

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190227-CA-0127 approuvant le rapport annuel 2017-2018 et la date de sa présentation publique;

Annulation de la résolution

ATTENDU QUE l'ordre du jour de la séance du conseil des commissaires du 27 mars 2019 ne prévoit pas suffisamment de temps pour faire une présentation adéquate du rapport annuel 2017-2018 au public;

**CC-190320-CA-0143**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier annule la résolution n° CC-190227-CA-0127 approuvant le rapport annuel 2017-2018 et la date de sa présentation publique.

**Adopté à l'unanimité**

## **2.2 Rapport annuel 2017-2018**

Rapport annuel 2017-2018 ATTENDU QUE l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique fait obligation à chaque commission scolaire de produire un rapport annuel pour informer la population de son territoire de ses activités;

**CC-190320-CA-0144**

ATTENDU QUE le rapport annuel proposé a été transmis à l'ensemble des commissaires le 18 février 2019 afin d'obtenir leurs commentaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que, sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le rapport annuel 2017-2018 présenté au document n° SWLSB-2019/03/001-CA-00;

ET QUE, conformément à l'article 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, le rapport annuel 2017-2018 soit présenté à la population à la séance du 22 mai 2019 du conseil des commissaires.

**Adopté à l'unanimité**

## **3.0 Période de questions**

Aucune question n'est posée.

## **4.0 Clôture**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité**

**HEURE : 9 h 06**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 27 mars 2019**